

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Ouverture de la conférence



© Laurent Villeret/PictureTank - MEN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Jean-Michel BLANQUER

ministre de l'Éducation
nationale et de la Jeunesse

VERSION INTÉGRALE

« Madame la ministre, chère Sophie CLUZEL, monsieur le secrétaire d'État à l'Éducation du Portugal, mesdames et messieurs les ambassadeurs et les ambassadrices, mesdames et messieurs les recteurs et rectrices, et madame la haut fonctionnaire en charge de l'école inclusive, chère Martine CARAGLIO – que je tiens à remercier tout particulièrement parce que cette journée lui doit beaucoup –, je suis évidemment très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour ouvrir cette grande réflexion sur l'école inclusive.

L'idée de se réunir dans ce format aujourd'hui, de cette façon, dans un lieu aussi emblématique – et je remercie le président pour son accueil ainsi que pour ce qu'il vient de dire pour l'action menée ici, grâce à la science et grâce aux technologies, au service des personnes en situation de handicap –, l'idée donc de se réunir dans ce format, c'est à dire un format européen et international, nous est venu avec Sophie CLUZEL notamment lorsque nous avons discuté avec les représentants de l'ONU sur l'enjeu de l'inclusion et de l'école inclusive, parce que nous nous disions que les enjeux sont d'abord et avant tout des enjeux qualitatifs, des enjeux de qualité des politiques publiques menées, et que pour avancer en la matière, et c'est vrai aussi dans toutes les matières, on avance mieux à plusieurs et on avance mieux en s'inspirant des pratiques européennes et internationales. Nous attendons donc beaucoup de cette journée parce qu'elle doit nous permettre d'avoir un exposé de ce qui se fait de mieux, et c'est pourquoi je suis particulièrement reconnaissant au secrétaire d'État à l'Éducation du Portugal d'être présent parmi nous, et je salue aussi l'ambassadeur du Portugal, parce que le Portugal est un pays que nous regardons de plus en plus pour ses réussites en matière scolaire. C'est vrai de façon générale puisque le Portugal a obtenu des progrès très importants ces dernières années, et c'est intéressant de regarder quels sont les facteurs de cette réussite, et que le Portugal, sous votre houlette, monsieur le Secrétaire d'État, a progressé aussi en matière d'école inclusive, et je suis sûr que nous pouvons nous inspirer mutuellement sur les progrès que nous souhaitons.

Je voudrais vous remercier d'être venus si nombreux des quatre coins du monde aujourd'hui, parce que vous savez comme nous tous ici en France, que quelle que soit la langue que l'on parle, quel que soit le lieu du monde où l'on se trouve, il y a des problèmes communs pour les écoles, parce que toutes les écoles, où qu'elles se trouvent, appartiennent en réalité au même continent, le continent du savoir, et donc le continent du progrès individuel et du progrès collectif. Elle relève aussi du même idéal. S'il y a des écoles partout dans le monde, c'est parce que nous croyons à la perfectibilité de l'être humain, parce que nous savons que tout homme naît et grandit grâce aux autres hommes, et qu'ainsi l'école est au cœur de l'enjeu humain par excellence, c'est à dire la possibilité de croître grâce aux autres. Et bien entendu, cela doit se réaliser quelles que soient nos différences, quelles que soient nos difficultés, quels que soient nos atouts.

C'est pourquoi l'enjeu de l'école inclusive, nous le savons tous et c'est aussi ce qui nous réunit, est l'enjeu de l'école en général, parce que si l'école est capable d'inclure les élèves en situation de handicap, en réalité elle dit quelque chose sur elle-même qui va au-delà de la question du handicap, c'est à dire sa capacité à avoir des parcours personnalisés pour tous les élèves.

Aujourd'hui nous sommes donc réunis pour échanger sur nos pratiques, pour progresser collectivement dans l'accueil des élèves en situation de handicap.

C'est un sujet qui est complexe, et de ce point de vue-là il faut se défier de toutes les formules simplistes, de toutes celles et ceux qui pourraient prétendre que par un coup de baguette magique nous réussirions à passer de situations difficiles à des situations faciles. Tous ceux qui travaillent sur ce sujet, tous ceux qui vivent ce sujet – je pense bien entendu particulièrement aux familles concernées –, savent parfaitement que le sujet est complexe, dans le plein sens de ce mot de complexité, qui n'est pas un sens péjoratif mais qui renvoie au fait qu'il est multifactoriel, et qu'il nécessite du travail collectif, du travail d'équipe, des solutions multiples et une capacité à personnaliser les solutions.

C'est aussi un enjeu d'état d'esprit. La création d'une école inclusive nécessite une révolution des esprits et une transformation de nos systèmes scolaires. Dans le cas de la France, cette révolution a commencé il y a plusieurs années. Elle est insuffisante, nous en sommes parfaitement conscients, mais je voudrais rendre hommage à tous ceux qui depuis vingt ans environ – il est difficile de faire une datation et je ne la ferai pas –, mais depuis une vingtaine d'année, au fil des différents gouvernements, ont contribué à ce que progresse ce sujet. Le fait qu'il ait progressé n'est pas suffisant en soi. Aujourd'hui nous sommes dans une situation que je qualifierais d'intermédiaire, et nous devons donc avancer, et la journée d'aujourd'hui va nous permettre de le faire.

Nous avons l'obligation d'aller le plus rapidement possible pour répondre aux besoins des familles et des élèves. L'objectif aujourd'hui n'est pas de réfléchir pour réfléchir, l'objectif, il est évidemment d'agir. Mais cette transformation ne se fait pas en un jour car elle nécessite de traiter un nombre considérable de questions. J'en citerai quelques-unes. D'abord, l'accompagnement des familles dans leurs démarches ; ensuite, l'accueil personnalisé des élèves, bien entendu, la transformation du métier d'accompagnant, la transformation des locaux et du matériel pédagogique, la coordination de tous les acteurs. Autant de sujets auxquels nous sommes attelés avec Sophie CLUZEL depuis que nous sommes arrivés au gouvernement, et qui ont déjà connu des premiers progrès, et qui vont en connaître d'autres grâce à la rentrée que nous venons d'avoir, mais aussi à la rentrée suivante et aux rentrées qui se succéderont pour lesquelles nous voulons programmer une action publique volontariste qui permette de résoudre les différents problèmes qui se présentent.

Ce que je voudrais d'abord souligner, c'est le fait qu'il s'agit, vous le savez, ça a été dit très souvent par le président de la République lui-même, il s'agit d'une priorité gouvernementale. Le gouvernement français en a fait une priorité car il est nécessaire d'accélérer le mouvement. Je rappelle que lors du débat de l'entre-deux-tours, lorsque le président de la République, le futur président de la République, était interrogé sur la question qu'il voulait mettre sur la table dans l'ensemble des problématiques de politique française, des politiques publiques françaises futures qu'il voulait mettre en œuvre, il a choisi un sujet. Le sujet qu'il a choisi, c'est celui qui nous réunit aujourd'hui, le sujet du handicap. C'est donc très clairement au premier rang des politiques publiques. Comme lorsqu'on lui demande quel est son premier chantier, il dit que son premier chantier c'est l'éducation, eh bien, à la croisée du premier chantier et de la première priorité, il y a l'accueil des élèves en situation de handicap à l'école.

Dans les dix dernières années, il y a donc eu des progrès puisque le nombre d'élèves accueillis est passé d'environ 100 000 en 2006, à près de 350 000 en 2018. Et je n'ai évidemment aucune difficulté, et j'ai même, pour tout dire, un certain plaisir à le dire, c'est un sujet qui a traversé les gouvernements. C'est pour cela que j'ai dit ce que j'ai dit précédemment, et c'est pour ça que je continuerai à le dire. C'est un sujet qui doit transcender les clivages politiques, c'est un sujet sur lequel nous sommes simplement des femmes et des hommes de bonne volonté voulant faire progresser la France, et nous sommes évidemment simplement décidés avec ce gouvernement d'aller plus vite, plus loin, plus fort, grâce à l'union de toutes les énergies. C'est pourquoi, il faut d'ailleurs se défier de tous ceux qui cherchent à créer des polémiques sur ces questions. Qu'il y ait des difficultés, qu'il y ait des plaintes, c'est bien normal. C'est bien normal, et nous sommes là pour les entendre et pour travailler. Qu'on cherche à les exploiter pour de vaines polémiques, non seulement c'est inutile, mais c'est très contre-productif, alors même que notre but est d'unir la société française autour de cet enjeu.

Il y a eu donc un triplement, plus qu'un triplement, du nombre d'élèves accueillis en dix ans. Par ailleurs, le nombre d'élèves scolarisés dans le second degré a lui été multiplié par cinq. C'est donc un chemin réel qui a été accompli. Mais nous devons faire plus, c'est évident. Parce que nous voulons, d'un point de vue qualitatif, que l'école française soit pleinement inclusive. Depuis un an, nous travaillons à la réalisation complète de cet objectif. Cela passe par un investissement massif dans le recrutement des accompagnants, je rappelle que nous créons, en 2019, 12 400 nouveaux emplois d'AESH, c'est déjà programmé dans le projet de loi de finance que nous présentons au parlement. Et nous avons, vous le savez, créé 11 000 emplois d'AESH en cette rentrée. Il y a moins de contrats aidés, plus d'AESH, c'est donc l'accomplissement d'un engagement que nous avons pris, qui est la fin de contrats précaires en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap, et l'émergence progressive et rapide de contrats plus robustes, et donc d'un contrat unique pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap ; contrat sur lequel nous pouvons travailler quant à ses caractéristiques pour que les personnes qui l'occupent soient pleinement sécurisées dans cet emploi, et puissent, sur le plan qualitatif, toujours évoluer. C'est le sens aussi évidemment de différents progrès qui sont en train de s'accomplir. Je pense donc à la qualité des contrats offerts aux accompagnants, puisque pour la première fois, le nombre d'accompagnants ayant le statut d'AESH a dépassé celui des emplois aidés qui était majoritaire jusque-là.

Il y aura une amélioration de la formation des professeurs et des accompagnants. D'abord en construisant des parcours de formation continue associant plus largement les acteurs – c'est à dire les personnels enseignants, les personnels de direction, les acteurs médico-sociaux, les associations. C'est un enjeu majeur, nous le savons bien, et c'est pourquoi, avec les contrats d'AESH vient un engagement de formation continue de soixante heures par an, qui doit évidemment, là aussi, fortement changer la donne.

Ce dont je suis convaincu depuis le début, et c'est aussi un sujet dont nous parlons très fréquemment avec Sophie CLUZEL, c'est que l'enjeu n'est pas seulement de former les accompagnants – même s'il faut le faire, bien entendu, et c'est ce que je viens de dire –, mais c'est aussi de former les professeurs et l'ensemble des personnels qui interviennent dans les établissements. Nous devons faire l'école inclusive comme Monsieur Jourdain fait de la prose. Et donc, former à cet enjeu de l'école inclusive, c'est quelque chose qui doit être au cœur de la formation des professeurs, ce sera quelque chose qui ira avec la réforme de la formation des professeurs que je porterai au début de l'année 2019, et c'est quelque chose qui va donc, si j'ose dire, inclure l'école inclusive dans l'ADN de notre système scolaire. C'est quelque chose d'essentiel, et c'est cette généralisation qui, à mes yeux, est peut-être le facteur le plus important, parce que nous ne devons pas considérer l'accueil des élèves en situation de handicap comme étant quelque chose qui se juxtapose à ce que fait l'école, mais comme quelque chose qui vient s'intégrer à ce que fait l'école, ce qui est tout à fait différent.

Nous avons aussi développé et nous continuerons à développer les unités localisées pour l'inclusion scolaire, les ULIS, dont je propose que nous ne changions pas le nom pendant de nombreuses années de façon à installer nos sigles de manière intelligible pour tous parce que le domaine de l'accueil des élèves en situation de handicap souffre comme d'autres domaines de cette multiplication des sigles qui ne parlent qu'à ceux qui connaissent bien le sujet, et je pense que c'est regrettable. Cela fait partie de ces choses qui gênent les bonnes évolutions, et qui donnent le sentiment qu'on est sur quelque chose qui vient se juxtaposer au lieu d'être dans quelque chose qui vient s'intégrer. Mais en tout cas les ULIS sont là, c'est un joli nom en plus, et nous avons donc 253 nouvelles ULIS qui ont été créées à cette rentrée, dont 38 en lycée. Ce qui permet de porter le nombre total d'ULIS en France à 8 814. J'en visite fréquemment, Sophie CLUZEL aussi, et il est significatif que lorsque nous avons fait la rentrée scolaire avec le président de la République et avec Sophie CLUZEL, en cette rentrée 2018, à Laval, dans un collège, dans une ULIS, où nous avons passé plusieurs heures pour parler avec les élèves, pour parler avec les professeurs. Et, une fois de plus, comme dans d'autres visites, ce que nous voyons, c'est évidemment des personnels extrêmement dédiés et une communauté éducative dans son ensemble qui est évidemment très concentrée sur l'objectif de la réussite de ses élèves, des élèves heureux dans cette ULIS, des élèves en plein épanouissement, des élèves qui bénéficient de ce progrès des politiques publiques, et ce que nous voulons évidemment c'est que tous les élèves puissent en bénéficier.

L'expérimentation des pôles inclusifs d'accompagnement localisés, ce que l'on va appeler les PIAL – là aussi essayons d'installer cela pour longtemps –, est aussi, à mes yeux, quelque chose de très important qui vient de se passer en cette rentrée et qui préfigure des évolutions importantes du futur. D'abord parce qu'il s'agit d'être dans une logique d'approche territoriale et coordonnée entre l'ensemble des acteurs de l'inclusion scolaire. Nous expérimentons donc depuis la rentrée 2018 l'implantation de ces pôles inclusifs dans chaque académie de France. L'objectif d'une telle expérimentation, c'est d'améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans un projet collectif où s'élaborent et s'articulent l'évaluation des besoins, la diversité de l'offre de formation, la différenciation pédagogique, et le projet d'établissement. Ces pôles permettent une organisation plus globale des aides humaines, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques, et mobilisent les enseignants pour mettre en œuvre des réponses adéquates au niveau de la classe, mais aussi au niveau de l'établissement.

C'est là aussi un changement de paradigme, et je veux vraiment insister sur cela. Parce qu'aujourd'hui si l'on regarde les efforts que nous faisons, sur le plan quantitatif, ces efforts sont en réalité très importants, et tout à fait comparables à ce que font les pays considérés comme les plus en pointe sur l'accueil des élèves en situation de handicap. Lorsqu'on a autour de 80 000 personnels d'accompagnement, on est dans quelque chose qui, en réalité, sur le plan quantitatif, est assez satisfaisant. C'est lorsque l'on regarde les enjeux qualitatifs que l'on peut être moins satisfait. D'abord en raison de la nature des contrats – je l'ai dit, et nous sommes en train d'avancer –, mais aussi au regard de nos processus d'organisation. Le système de prescription par les MDPH, puis d'exécution des décisions prises par les établissements et les écoles, n'est pas pleinement satisfaisant, et les PIAL sont faits pour faire évoluer ce modèle. Parce que nous devons raisonner de plus en plus au plus près du terrain, c'est à dire au plus près du besoin de l'élève, et donc de l'école et de l'établissement. Et ce que nous voulons au travers des PIAL, c'est que l'établissement soit lui-même beaucoup plus maître de la manière d'utiliser les moyens, de la manière de les répartir, de la manière aussi d'organiser la formation continue de façon à correspondre aux réalités rencontrées.

Il y a encore beaucoup trop de choses plaquées dans les réalités que nous vivons, il y a encore beaucoup trop de phénomènes de file d'attente dans les phénomènes que nous vivons, alors que ceci n'est pas rationnel. Ce qui est rationnel c'est d'avoir des acteurs à qui on donne le pouvoir d'agir avec des moyens importants, mais aussi une approche collective, c'est à dire un établissement qui est collectivement autour de l'élève, mais une institution scolaire, l'Éducation nationale, qui est derrière l'établissement pour l'aider à accomplir cela, en lien évidemment avec l'ensemble des acteurs, que ce soit les départements, que ce soit l'ensemble des collectivités locales, ou que ce soit les acteurs du monde de la santé et des affaires sociales, avec qui nous sommes évidemment dans une approche totalement intégrée, de plus en plus, et qui doit se traduire sur le terrain.

C'est cet enjeu de transformation qui est donc un enjeu de transformation quant à l'état d'esprit, je l'ai dit précédemment, mais aussi un enjeu de transformation quant à l'organisation que nous avons à l'esprit. Et pour cela, et c'est aussi ce qui nous réunit aujourd'hui, nous pouvons nous situer dans une dynamique internationale. C'est à dire être dans la volonté d'excellence sur ce sujet comme sur les autres, dans la volonté de progrès, dans la volonté de rehausser le niveau général dans un but de justice, d'équité, et de le faire en vous proposant comme modèle ce qui se passe de mieux dans chacun des pays du monde.

La déclaration de Salamanque en 1994, la convention relative aux droits des personnes handicapées en 2006, la ratification en 2010, sont pour nous des feuilles de route claires qui nous engagent. Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans cette ambition pour réaliser concrètement une école pleinement inclusive. D'une manière générale, la comparaison internationale et la recherche sont des leviers de progrès des systèmes éducatifs. Et sur ce cas particulier du handicap, c'est une évidence. C'est pourquoi, nous avons lancé des missions d'observation dans les différents pays qui sont représentés aujourd'hui, et nous éprouvons maintenant le besoin de cette rencontre. J'ai tenu, avec Sophie CLUZEL, à ce qu'elle soit composée d'experts pour que nous puissions confronter nos expériences, appréhender très concrètement les moyens et les instruments mis en œuvre de la gouvernance ministérielle jusqu'à la classe, et identifier les obstacles et les leviers de réussite.

Pendant ces deux jours, ensemble, nous allons trouver des voies communes pour offrir à tous les élèves en situation de handicap une scolarisation de qualité. Nous attendons beaucoup de vous, nous serons extrêmement attentifs aux conclusions de ces deux journées.

Lors du déplacement que nous avons fait au Danemark avec Sophie CLUZEL, nous avons été frappés par le volontarisme de la politique mise en œuvre. Et donc je salue à mon tour l'ambassadrice. Nous avons vu que depuis 1993, les écoles sont obligées d'adapter leurs enseignements aux besoins des enfants, afin de limiter les transferts en institution spécialisée. C'est pourquoi 96% des élèves handicapés sont scolarisés en milieu ordinaire. Les déterminants du modèle inclusif danois sont une exigence professionnelle avec une attention particulière accordée à la formation des professeurs – et ça rejoint le point que je mentionnais tout à l'heure –, et puis – et cela rejoint le point que je disais juste avant –, une souplesse organisationnelle. La liberté pédagogique très large des communes et des établissements scolaires permet cela, et c'est aussi cela que nous voulons. Il doit y avoir quelque chose de naturel dans ce que nous allons faire passer comme état d'esprit. Et ce qui est naturel, c'est la souplesse organisationnelle, c'est le fait d'être pragmatique. Et évidemment, si nous donnons plus de pouvoir aux établissements pour s'organiser, c'est ce pragmatisme au service des enfants qui sera à l'œuvre.

Il y a évidemment d'autres pays que le Danemark qui sont intéressants, le Portugal, bien entendu, et on va l'entendre, l'Italie a été un précurseur extrêmement intéressant, le New Brunswick aussi, qui a été visité il y a peu par nous aussi pour regarder ce qui se passait, le Canada en général qui fait des progrès très intéressants. Et au-delà de ces quelques cas, je sais, les différents pays présents aujourd'hui nous donneront une grande inspiration.

Ce qui se joue au cours de ces deux jours est donc essentiel, vous le voyez bien au travers de ce que je veux dire ce matin. Ce qui se joue au cours de ces deux jours, c'est cette bonne volonté dont je parlais aussi, c'est à dire la réunion des femmes et des hommes de bonne volonté autour de l'enjeu du handicap, au service des familles, au service des élèves, mais en réalité au service de notre école, parce que, je voudrais le dire en concluant comme je l'ai dit en commençant, si nous réussissons l'école inclusive en France – et nous sommes à mi-chemin –, alors cela voudra dire qu'en réalité nous aurons réussi tout simplement à avoir une meilleure école, cette école de la confiance qui est en réalité l'axe de progrès sur lequel nous nous situons. Merci beaucoup. »